



## Légumes. À qui profite le flou autour des biostimulants ?

L'élaboration d'une nouvelle réglementation européenne doit permettre aux utilisateurs de mieux identifier les produits qu'ils achètent tandis que des tests sont en cours pour valider leur efficacité.



La partie française des expérimentations sur le rôle des biostimulants porte sur des parcelles de laitues et de tomates. © dr

Parce qu'ils sont à la mode et que l'on peut en trouver pour presque n'importe quelle utilisation, les produits biostimulants font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. La réglementation européenne harmonisée que l'on attend pour 2020, et qui reste en discussion, devrait quant à elle permettre de «#clarifier#» les choses. Expert en cultures légumières, pommes de terre, plantes aromatiques et médicinales auprès de la DGAL, Sophie Szilvasi reconnaissait lors de l'assemblée générale du Pôle légumes région Nord «#qu'il se dit tout et n'importe quoi sur le terrain#» au sujet des biostimulants.

### Une définition encore imprécise

Mais qu'entend-on par biostimulant ? En l'absence de reconnaissance du terme dans le code rural français ou par l'Anses, certains fabricants et distributeurs peu scrupuleux seraient tentés de surfer sur le flou qui entoure leur définition. Certains en parlent ainsi comme des substances humiques ou préparations microbiennes, tandis que certains fertilisants revendiquent aussi des fonctions de biostimulation avec une autorisation de mise sur le marché (AMM).

[Visualiser l'article](#)

Si la fonction de biostimulation peut être obtenue par des produits d'origine diverse – microbienne (champignons, bactéries, association de micro-organismes), organique (extraits d'algues, de plantes ou d'animaux, acides aminés, substances humiques) ou inorganiques (silicium...) –, le foisonnement terminologique autour des biostimulants peut être «#perturbant#», reconnaît Afaïa, le syndicat professionnel qui rassemble les entreprises du secteur.

La dernière définition retenue – elle a fait l'objet d'un consensus, d'où son adoption par la Commission européenne – présente les biostimulants comme «#des fertilisants qui stimulent le processus de nutrition des végétaux indépendamment des éléments nutritifs qu'ils contiennent, dans le seul but d'améliorer une ou plusieurs caractéristiques des végétaux ». Pour résumer, l'Afaïa définit donc les biostimulants comme un produit de fertilisation caractérisé par sa fonction.

Gaëtan Marcq n'hésite pas quant à lui à présenter les biostimulants comme «#une alternative d'avenir, notamment pour permettre la réduction des produits phytosanitaires#». Responsable développement produits chez Italpollina, «#fabricant d'engrais organiques, de biostimulants d'origine végétale et de micro-organismes utiles#», il est aussi membre de Afaïa. Le projet qui devrait aboutir à une nouvelle réglementation au niveau européen n'est pas pour déplaire à l'Afaïa : «#Nous ne sommes pas contre la réglementation, bien au contraire, si elle permet de clarifier les choses#».

### Un marché en progression

Bien qu'ils soient difficiles à cerner, les biostimulants connaissent une croissance «#de 9 à 10#% par an#», comme cela est le cas en Europe. Toujours d'après les chiffres de l'Afaïa, les biostimulants sont plutôt utilisés dans les cultures spécialisées (56,3#%) et les grandes cultures (37,5#%). Problème pour les fabricants, «#évaluer l'efficacité n'est pas facile par rapport à l'approche cartésienne de l'utilisation d'un produit phyto. Si l'on veut des résultats, il faut répéter les expérimentations et chercher à obtenir une moyenne#», détaille Gaëtan Marcq.

Quand certains utilisateurs (ou non) y voient «#de la poudre de perlimpinpin#», d'autres sont en revanche convaincus de leur utilité. D'autres, à l'instar du directeur du Pôle légumes région Nord (PLRN), Dominique Werbrouck, veulent appuyer le conseil aux agriculteurs en la matière sur des essais de plein champ. Pour ce dernier, «#si on ne voit pas forcément d'impact sur le rendement, il est peut-être possible d'économiser de l'eau ou des intrants chimiques#». En mesurer les effets sur des cultures légumières, c'est tout l'enjeu du programme Interreg Bio4safe qui a été présenté la semaine dernière à l'assemblée générale du PLRN.